

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative  
dissoute: **Société de laiterie de Delley-Portalban,  
Delley**
2. Nom et siège de la société coopérative reprenante: Société  
de laiterie de Grandcour, Grandcour
3. Décision par: l'assemblée
4. Date de la décision: 16.02.2004
5. Echéance de préavis des créances: **09.06.2004**
6. Adresse pour la déclaration des créances: Jérôme Huber,  
juriste à Prométerre, avenue des Jordils 1, 1000 Lausanne 6
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers  
de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs pré-  
tentions.

Jérôme Huber, juriste  
1000 Lausanne 6  
(02254408)